

Avis aux titulaires de bons de souscription d'actions #1 (« BSA #1 ») de Casino Guichard-Perrachon

Paris, le 7 avril 2025

Casino Guichard-Perrachon (Euronext Paris : CO ; ISIN : FR001400OKR3) informe les titulaires de bons de souscription d'actions #1 (« BSA #1 ») (ISIN : FR001400OJ72) émis le 27 mars 2024 (la « Date d'émission ») que le prix d'exercice a été porté de 0,0461 euro par BSA #1 à 0,0517 euro par BSA #1 le 27 mars 2025, date du premier anniversaire de la Date d'émission.

Cet ajustement est conforme aux stipulations prévues au paragraphe 4.5.2.2.2 de la Note d'opération (visa AMF no 24-068 du 12 mars 2024, la « Note d'opération »).

Ce communiqué est uniquement à des fins d'information conformément aux lois et réglementations actuellement applicables, et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières décrites ici, ni ne doit entraîner la vente de ces valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 29